

devraient nous les faire administrer nous-mêmes. Je ne veux pas exclure les avocats et les gens des professions libérales : ils ont du bon ; mais ils sont trop dans le gouvernement du pays pour ce qu'ils ont, et nous, pas assez pour ce que nous avons."

Nous avons tenu à citer textuellement une partie des dernières observations de notre correspondant, parce qu'elles semblent reproduire une idée exprimée officiellement par M. le président du Bureau de commerce de Québec. Était-ce un reproche à l'adresse des avocats ? Était-ce une allusion aux événements du jour, qui occupent tant de gens dans notre ville et au dehors ? Était-ce un regret que l'industrie et le commerce n'aient pas trouvé le tour d'être consultés chaque fois qu'il s'est agi des intérêts pécuniaires de notre ville ? Voulait-on laisser entendre que tout en eût été mieux ? Nous n'en savons rien, n'ayant pas eu l'occasion de vérifier les assertions de notre correspondant. Quoi qu'il en soit, et malgré le désir bien légitime que nous aurions de connaître, à cet égard, l'opinion de M. Turner, nous aimons à croire qu'il a surtout voulu attirer l'attention sur la nécessité de suivre de plus près les affaires de notre ville, chaque fois qu'il s'agit de sauvegarder le crédit public et de créer de nouvelles obligations, ce en quoi il n'aurait pas eu tort.

Mais cette question sera traitée en temps et lieu. Pour le moment, il importe de savoir s'il serait avantageux de créer à St-Roch un Bureau de commerce qui s'occupât des intérêts locaux de cette partie de la cité.

Nous avouons que la suggestion nous a d'abord semblé heureuse ; les 35,000 âmes qui composent la population de Québec-est, ont des droits et des intérêts, sur lesquels il est bon que les financiers de la localité aient les yeux constamment ouverts. Pourtant, nous sommes-nous dit, est-ce bien l'heure d'établir un mouvement sectionnel alors qu'on élargit les limites de la cité pour étendre à un plus grand nombre les bienfaits d'une administration unique, et de faire en quelque sorte bande à part quand il s'agit du commerce et de l'industrie d'une partie de la ville, alors que nous avons un Bureau de commerce dont la mission est de n'ignorer et de ne négliger rien de ce qui peut contribuer à la prospérité générale ?

Pour en avoir le cœur net, nous avons interrogé des hommes d'affaires et avons pris des renseignements officiels au Bureau de commerce de Québec, où nous avons eu le plaisir de rencontrer plusieurs des officiers de l'association, entr'autres, M. Châteauvert, M. Berlinguet, M. le docteur Morin, M. B. Verret, M. F. H. Andrews. Ce dernier, secrétaire du Bureau, nous a gracieusement procuré une liste des membres, où nous avons pu constater qu'au moins trente-six des principaux fabricants et marchands de St-Roch et de St-Sauveur s'étaient fait inscrire. "C'en est pas encore assez, a remarqué M. le docteur Morin qui a un grand laboratoire et fait un grand débit de préparations pharmaceutiques, mais nous voulons attirer à nous tous ceux qui ont souci du progrès de Québec. Le jour n'est pas éloigné où le Bureau de commerce entrera

dans ses meubles et aura un édifice digne de lui, si l'élan se continue tel qu'il se manifeste depuis quelques années."

Voilà une perspective encourageante ; nous ne voyons pas pourquoi, avec du travail et de l'entente de la part de nos capitalistes de Québec-est, ce futur Bureau de commerce ne serait pas placé au centre même de St-Roch, qui est déjà le grand centre industriel et promet de devenir un centre commercial par excellence. Mais pour cela, il faut une action commune, et non une division qui créerait nécessairement des rivalités. Si, selon notre correspondant, "les efforts de nos hommes d'affaires manquent d'ensemble", c'est une raison de plus de ne pas leur donner prétexte à se coaliser en quelque sorte les uns contre les autres, au simple point de vue des intérêts locaux.

Sans doute, en faisant à chacun sa part de responsabilité, nous pourrions établir que le Bureau de commerce ne s'est pas toujours montré à la hauteur de la situation. Mais il a laissé les vieux sentiers, et il marche dans une voie nouvelle. Le public, qui a ses défiances, a droit de savoir cela. Ainsi, les règlements du Bureau de commerce ont été complètement révisés dans ces derniers temps. Un esprit plus large a présidé à sa réorganisation ; une nouvelle charte d'incorporation, qui sera en vigueur le 1er décembre prochain, lui assure des pouvoirs étendus et une immixtion bienfaisante et officielle dans toutes les entreprises qui sont sous le contrôle des gouvernements ; enfin, on y compte moins sur les hasards de la politique et du patronage que sur le talent et l'énergie des citoyens. Le Bureau sera subdivisé en seize comités distincts qui représenteront chacun une branche de l'activité industrielle et commerciale. Dans ces comités formés de spécialistes, seront discutés les intérêts inhérents à chaque branche, et seront élaborés les projets qu'on soumettra ensuite à la sanction du Bureau. L'étude se fera plus aisément de cette façon, le temps — qui est de l'argent — sera économisé, et la ville y gagnera. L'avertissement de M. Berlinguet sonne encore à nos oreilles : "Prenez garde, nous disait-il, de favoriser un mouvement sectionnel. J'ai connu le temps où il y avait deux Bureaux de commerce à Québec ; je faisais partie des deux associations. Jamais les intérêts de Québec n'ont été plus outrageusement sacrifiés." Telle est l'expérience acquise : gardons-nous de la répéter.

Notre correspondant parle encore de protéger les industries existantes et d'en établir d'autres, même par *encouragement pécuniaire*, c'est-à-dire, supposons-nous, par exemption de taxes, ou contribution de la caisse municipale. C'est une grave question que nous étudierons à son mérite, l'un de ces jours. Une industrie vraiment bonne se protège d'elle-même, dit-on, et jamais l'argent ne fait défaut à l'homme intelligent et courageux qui l'exploite. Nos fabriques les plus recommandables n'ont pas eu d'autres commencements.

Nous faisons appel à une expression ouverte de l'opinion publique sur ces importantes matières, et nous ferons bon accueil aux communications qui nous seront adressées à ce sujet.

JOSEPH TURCOTTE.